



Fiche produit



1. Nom du dispositif

Gestionnaire du patrimoine

2. Nom du module

Module « Entreprendre les travaux de la programmation à la réception »

3. Objectifs du module

- Identifier les différents intervenants et connaître leur rôle
- Mettre en œuvre un programme de travaux
- Définir un programme de travaux
- Planifier le déroulement d'une opération
- Contrôler le respect des mesures d'hygiène et de sécurité
- Résoudre les conflits de planning des différentes entreprises
- Mettre en œuvre la clôture d'un programme de travaux

4. Public

Gestionnaire du patrimoine immobilier tel qu'identifié dans le Répertoire des Métiers de l'UCANSS :

- Directeur de la gestion immobilière et de la sécurité,
- Gestionnaire contrats,
- Chef de projet de patrimoine et Développement Durable,
- Responsable Logistique et Budget,
- Responsable du service Gestion de Biens,
- ...

5. Prérequis

Les stagiaires doivent avoir une bonne connaissance générale de la fonction immobilière. Cette formation s'adresse à toute personne impliquée dans les différents chantiers immobiliers.

6. Contenu

- Acteurs des chantiers :
 - Droit et obligation
 - Maîtrise d'ouvrage
 - Maîtrise d'œuvre
 - L'entrepreneur
 - La sous-traitance
 - Les autres intervenants
 - Connaissance et compréhension des entreprises
- Programme de travaux :
 - Gestion du délai
 - Gestion financière
 - Gestion des modifications

- Points particuliers de MO et MOE
- Sous-traitants
- Compte prorata
- Méthode de résolution de problèmes avec l'arbre des causes

- Organisation de ce programme :
 - Différents types de contrats
 - Sources de droits de contrats et documents constitutifs des contrats

- Déroulement des opérations :
 - Préparation de chantier
 - Installation de chantier
 - Lancement des travaux
 - Les outils de gestion des écarts provisions réalisations
 - Réalisation de travaux
 - Réunions de chantier et mise à jour des documents contractuels

- Mesure d'hygiène et de sécurité :
 - Qualité sécurité environnement avec la PAQ
 - Plan santé sécurité

- Conflits de planning :
 - Responsabilité contractuelle
 - Rôle de l'OPC

- Clôture d'un programme de travaux :
 - Réception et levée de réserves
 - Le DGD et réclamation
 - Les garanties et responsabilités de l'entreprise et des assureurs

7. Sessions programmées

Session test : en attente de dates

8. Validation

Attestations de présence

9. Pédagogie

Apports didactiques au travers d'exposés, d'exemples concrets

Echanges – débats

Mises en situation professionnelles

Cas pratiques

10. Intervenants

Formateur expert dans le domaine de la gestion du patrimoine.

11. Modalités pratiques

- Inscriptions sur le portail client
- Durée : 4 jours avec 7 heures/jour
- Horaires : De 9h00 à 17h30
- Stagiaires :
 - De minimum : 8
 - A maximum : 12



- 2 ter, boulevard Saint-Martin
75010 PARIS
contact@institutquatredix.fr
institutquatredix.fr

